

Rapport à Abdou Diouf, Secrétaire général  
de l'Organisation internationale  
de la Francophonie

Sur la place et l'usage de la langue française  
aux Jeux Olympiques d'Athènes 2004

■ ■ ■

**LES JEUX OLYMPIQUES : UNE  
VITRINE MONDIALE POUR  
LA LANGUE FRANÇAISE**

■ ■ ■

Par  
Hervé BOURGES  
Grand Témoin francophone  
Président de l'Union internationale  
de la Presse francophone (UPF)

10 septembre 2004



## SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| ■ Contexte de la mission . . . . .  | 5  |
| ■ Introduction . . . . .  | 9  |
| ■ Utilisation de la langue française . . . . .  | 15 |
| <b>A.</b> <i>Dispositions prises par le Comité<br/>          d'organisation des Jeux olympiques<br/>          d'Athènes ( ATHOC 2004)</i> . . . . . | 15 |
| <b>B.</b> <i>Actions des autorités grecques et<br/>          de la Mairie d'Athènes</i> . . . . .   | 43 |
| <b>C.</b> <i>Actions de la Francophonie</i> . . . . .   | 47 |
| <b>D.</b> <i>Participation des gouvernements<br/>          francophones</i> . . . . .   | 48 |
| <b>E.</b> <i>Promotion et visibilité de l'OIF<br/>          pendant les JO</i> . . . . .  | 49 |
| ■ Propositions pour les prochaines Olympiades . . . . .   | 53 |
| ■ Conclusion . . . . .  | 63 |

## **Annexes**

- Annexe 1 : Lettre de mission .....67
- Annexe 2 : Programme du Grand Témoin francophone .....71
- Annexe 3 : Personnalités rencontrées .....79
- Annexe 4 : Principales actions menées par l'OIF en faveur du français durant les Jeux Olympiques d'Athènes (Août 2004) ... .85

## CONTEXTE DE LA MISSION

**L**e Grand Témoin francophone a été désigné, le 15 juillet 2004 par Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, pour observer, pendant les Jeux Olympiques, la place et le statut de la langue française en tant que langue officielle du mouvement olympique, et ce conformément à l'article 27 de la Charte olympique.

Il a été chargé de remettre au Secrétaire général de la Francophonie un rapport détaillé sur la place et l'usage du français dont les conclusions seront prises en compte dans le rapport destiné aux Chefs d'Etat et de gouvernement, qui leur sera communiqué avant le 10<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie programmé pour les 26 et 27 novembre prochains à Ouagadougou (Burkina Faso).

Depuis les Jeux d'Atlanta (été 1996) et jusqu'aux Jeux Olympiques de Salt Lake City (hiver 2002), les autorités françaises, à travers les Ministères des Affaires étrangères, de la Culture et de la Communication et de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, désignaient une personnalité aux Jeux Olympiques pour y apprécier la

place réservée à la langue française et évaluer l'efficacité du dispositif de coopération mis en place par l'Ambassade de France.

Dans son rapport consécutif aux Jeux de Nagano (hiver 1998), Monsieur Bernard Cerquiglini, Grand Témoin francophone pour la France, a suggéré de « multilatéraliser » la mission afin de lui assurer une plus grande visibilité : « *Et pourquoi ne pas élargir la préparation linguistique des Jeux à la Francophonie ? La présence olympique du français gagnerait à devenir une exigence réellement francophone* ». Il a fallu attendre les Jeux d'Athènes pour que la mission du Grand Témoin francophone prenne de l'ampleur et se « multilatéralise ».

Ainsi les Jeux d'Athènes 2004 constituent une première pour l'envoi d'un Grand Témoin francophone qui représente les 56 Etats et gouvernements de l'OIF.

Conformément à la lettre de mission qui m'a été remise par le Secrétaire général de l'OIF, j'ai visité, au cours de mon séjour à Athènes, les principaux sites sportifs et enceintes olympiques officielles, et rencontré les autorités nationales, les représentants du Comité d'Organisation grec des Jeux d'Athènes, des membres du mouvement olympique et sportif et plusieurs personnalités présentes à l'occasion de cet événement majeur.

J'y ai également observé la visibilité du français à Athènes, en dehors des enceintes olympiques et des sites sportifs. J'ai aussi représenté l'Organisation internationale de la Francophonie lors des manifestations officielles.

A l'occasion de rencontres avec les représentants de la presse à plusieurs reprises, j'ai veillé enfin à assurer la présence, la promotion et la visibilité de la Francophonie tout au long des Jeux à Athènes.

Ce rapport réunit les conclusions auxquelles je suis parvenu.



## INTRODUCTION

**L**e retour des Jeux Olympiques à Athènes, sur cette terre grecque où ils sont nés, a sans conteste été une magnifique réussite. Les autorités helléniques et la population toute entière ont réussi un formidable exploit qui marquera longtemps le pays de son empreinte. La Grèce a ainsi accueilli plus de 70 000 visiteurs, près de 21 000 journalistes annoncés et environ 15 000 athlètes venus de 201 territoires différents. C'est tout le pays qui s'est largement ouvert au monde et qui lui a offert la plus belle des vitrines.

Malgré des difficultés croissantes dues au contexte international, des délais très difficiles à respecter, des mesures de sécurité draconiennes, les Jeux Olympiques d'Athènes de 2004 furent une magnifique manifestation sportive dont l'organisation fut parfaite tout au long de ces trois semaines de compétitions.

Les nouvelles infrastructures, dont un système de transports urbains très moderne et performant, placent désormais la ville d'Athènes aux côtés des grandes métropoles internationales. C'est un pays entier qui a soutenu cet effort de longue haleine et qui a permis de réaliser une très belle manifestation d'envergure

planétaire. Je tiens à saluer d'emblée les autorités helléniques et le Comité d'Organisation des Jeux d'Athènes 2004 pour leurs formidables efforts et pour le succès rencontré.

### **Un pari réussi pour la Grèce et pour le mouvement olympique**

La Grèce a réussi son pari : celui de se réapproprier la symbolique des Jeux, et de conduire à son profit une gigantesque opération de communication en direction du monde entier. A l'évidence, les enjeux géopolitiques et stratégiques liés à l'organisation des Jeux Olympiques font de ce moment historique un succès incontestable : non seulement l'héritage culturel de l'hellénisme a été ranimé avec force, mais le pays a fait la démonstration de son entrée dans la modernité.

Du point de vue du mouvement olympique également, les Jeux d'Athènes représentent une refondation : pas de boycott comme cela avait été le cas pour les Jeux de Moscou en 1980, ou, de manière symétrique, pour les Jeux de Los Angeles en 1984. Pas de remise en cause trop violente du caractère commercial de la manifestation, comme cela avait pu être le cas aux Jeux d'Atlanta...

Par ailleurs, les Jeux d'Athènes ont vu le Comité International Olympique (CIO) marquer sa volonté de réprimer sans faiblesse le dopage, même quand il s'agissait de sportifs extrêmement populaires dans le pays hôte, et l'organisation des Jeux eux-mêmes, même si elle s'est appuyée sur les ressources de la Grèce et de sa

capitale, a été clairement indépendante des débats sociaux ou politiques, nationaux ou internationaux. Le caractère international et pacifique des Jeux Olympiques s'en est trouvé réaffirmé, alors même que le contexte international est extrêmement troublé.

Comme le souligne à juste titre le sociologue Norbert Elias, « à un niveau international, des manifestations sportives comme les Jeux Olympiques ou la Coupe du Monde de football constituent de manière visible et régulière, la seule occasion d'union pour les Etats en temps de paix. Les Jeux Olympiques permettent aux représentants des différentes nations de s'affronter sans s'entre-tuer. » Au vingt-et-unième siècle après Jésus-Christ comme au cinquième siècle avant Jésus-Christ, la célébration pacifique des joutes sportives représente une parenthèse de fraternité humaine, une tentative de maîtriser la violence, de la canaliser, et c'est une chance donnée à la civilisation contre la libre expansion des volontés de pouvoir et des nationalismes.

Les Jeux Olympiques d'Athènes, organisés avec un luxe de précautions et dans un environnement entièrement sécurisé, ont donc redonné toute sa force à l'idéal pacifique qui est aussi l'un des fondements de la Charte olympique.

### **Une médiatisation désormais universelle**

Cette réussite est d'autant plus importante que l'événement a été universellement médiatisé. Les 201 Comités olympiques présents, qui alignaient plus

de 10 500 athlètes, toutes disciplines confondues, donnaient une image saisissante de la diversité du monde contemporain... De quoi sourire des 13 nations qui participaient aux mêmes Jeux en 1896, devant quelques centaines de spectateurs privilégiés...

Les images des compétitions d'Athènes en 2004 ont été regardées en temps réel par plus de 4 milliards de téléspectateurs, dans le monde entier, et c'est cet impact médiatique formidable, comparable à nul autre, qui doit retenir aussi notre attention. Car les échos des annonces faites en grec, en français et en anglais, dans les enceintes sportives, ont ainsi résonné sur tous les continents...

Dans une époque de mondialisation des communications, l'effet d'une telle médiatisation universelle ne peut pas être sous-évalué : les Jeux Olympiques constituent indéniablement, pour la langue française, une occasion unique de se faire entendre dans le monde entier et de se faire reconnaître comme une langue de communication internationale à l'égal de la langue anglaise, et hors des enceintes seulement diplomatiques. La force du sport, comme vecteur de reconnaissance et d'identification, mais aussi d'exemplarité, n'apparaît jamais aussi évidente et irrésistible qu'à cette occasion.

C'est de ce point de vue qu'il est nécessaire d'examiner le traitement qui a été réservé au français, en tenant compte à la fois de ce qui est imposé par la Charte olympique, de l'évolution des usages internationaux, et des circonstances particulières liées à la Grèce.

## **La place du français**

Le diagnostic est forcément nuancé : d'abord, la place du français a été constamment reconnue dans les discours officiels et dans la plupart des réalisations concrètes liées à l'organisation des épreuves. Mais sa légitimité comme langue de communication internationale était de moins en moins admise, et son maintien dans l'organisation des Jeux apparaissait comme une contrainte traditionnelle, non comme une nécessité pratique.

Cette évolution apparaît extrêmement préoccupante, et elle explique aussi le fait que certains éléments essentiels de la communication des Jeux Olympiques d'Athènes n'aient pas été prévus en français, à commencer par le logo des Jeux, et jusqu'à l'habillage du signal audiovisuel international qui permettait au monde entier de vivre les épreuves en direct ou en différé.

L'examen détaillé de la situation du français aux Jeux d'Athènes permet de livrer un double diagnostic : rarement pour des Jeux Olympiques, la langue française n'avait été aussi bien défendue, à la fois par les autorités athéniennes et les diplomates francophones sur place... Et pourtant, les millions de francophones, spectateurs présents à Athènes ou téléspectateurs devant leur petit écran, ont eu le sentiment que leur langue avait été marginalisée.

En clair : les Jeux Olympiques offrent une vitrine formidable au français, mais cette vitrine n'a pas été suffisamment utilisée et éclairée à Athènes. Il est

indispensable qu'elle le soit mieux et plus à Pékin en 2008, avant même les Jeux de 2012 où la France devra mettre tous les moyens nécessaires à la disposition du Comité International Olympique, si la candidature de Paris était retenue !

## L'UTILISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

### A. DISPOSITIONS PRISES PAR LE COMITÉ D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES D'ATHÈNES (ATHOC 2004)

#### ATHOC 2004

L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Athènes dépendait du Comité grec d'Organisation des Jeux (ATHOC 2004), en collaboration avec les parties prenantes : les autorités gouvernementales, les autorités locales, les fédérations sportives internationales et nationales. Structure de droit privé sous contrôle de l'Etat hellénique, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques recevait la plupart de ses directives sur les procédures à suivre directement du CIO. Un document d'information d'ATHOC 2004 précise : « *ATHOC 2004 a été institué par la Loi 2598/1998 Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de 2004. ATHOC 2004 exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la Charte Olympique et le contrat de la ville hôte signé le 5 septembre 1997.*

*Constitué sous la forme légale d'une société anonyme, le Comité est expressément exclu de l'application des prévisions régissant le secteur public. Selon les directives de l'Union européenne, il est une « autorité adjudicataire » ayant l'Etat grec pour actionnaire unique. Son Conseil d'administration est nommé sur décision du Premier ministre. »*

## **1. La charte graphique des Jeux**

Les bannières décoratives et informatives visibles tant dans les sites olympiques qu'à l'aéroport ou dans la ville d'Athènes étaient libellées uniquement en grec et en anglais. Il s'agissait pour la plupart de panneaux souhaitant la bienvenue aux athlètes et aux visiteurs ou de bannières décoratives placées sur des bâtiments en construction. Tous ces affichages portaient la mention « ATHOC 2004 », accompagnés de slogans mais aucun n'était en français.

C'est donc à une première impression décevante qu'ont été confrontés les spectateurs et les délégations francophones : l'impression que le caractère international de l'événement était uniquement marqué par la traduction anglaise des principaux affichages permettant la promotion de l'événement dans les rues d'Athènes ou aux alentours des sites olympiques.

Le choix initial d'ATHOC 2004 a été d'adopter une charte graphique en deux langues seulement : le logo des Jeux Olympiques d'Athènes, présent sur tous les supports

promotionnels et sur tous les documents, était lui-même alternativement en grec et en anglais, jamais en français, le logo lui-même n'ayant été officiellement déposé que dans les deux autres langues. Il n'existait donc pas de sigle des Jeux Olympiques d'Athènes en français.

C'est donc dès l'étape initiale de la création de la charte graphique unique de l'événement que le problème s'est posé, et n'a pas été résolu en faveur de la langue française. Cette décision initiale d'ATHOC 2004 a été la première faille, qui empêchait de fait une présence généralisée de la langue française, puisque le logo des Jeux, seul symbole présent sur tous les supports, n'existait qu'en anglais et en grec.

A l'inverse, si le logo générique avait également existé en français, cela aurait assuré une visibilité parfaite de la langue française dans la capitale grecque. Il sera essentiel de veiller, à l'occasion des prochaines Olympiades, à la réalisation et à l'enregistrement du logo des Jeux dans les trois langues, celle du pays hôte, et les deux langues officielles du mouvement olympique.

## **2. Les divers services offerts par ATHOC 2004**

### ***Accréditations***

Au centre d'accréditation de la « famille olympique », le personnel était majoritairement anglophone. En insistant, on pouvait toujours trouver un volontaire qui parlait français. Une publication, précisant les différents types

d'accréditation et les services auxquelles elles donnent droit, n'était disponible qu'en anglais et en grec. Il est à noter que toutes les cartes d'accréditation mentionnaient les trois langues.

### ***Réservation d'hôtels par téléphone***

Le système d'hébergement prévoyait notamment un standard téléphonique disponible en grec, français et anglais. Il existait donc un numéro de téléphone spécial pour les réservations d'hôtels en français. Il est intéressant d'observer que le personnel du service anglophone était américain et que celui du service en français était composé de grecs s'exprimant parfaitement dans les trois langues.

### **3. Déroulement des cérémonies d'ouverture et de clôture**

Les programmes de la cérémonie d'ouverture et de clôture étaient trilingues. D'une manière générale, les trois langues ont été présentes de manière égale tout au long des deux cérémonies : les annonces aux spectateurs se faisaient successivement en grec, en français et en anglais, l'entrée de chaque délégation dans le stade était annoncée oralement dans les trois langues.

A la cérémonie d'ouverture, sur les panneaux portés par une hôtesse, devant chaque délégation, les spectateurs pouvaient lire les noms des pays en grec, français et anglais, même si ce n'était pas le cas sur les écrans

électroniques. Quelques séquences du spectacle n'étaient pas traduites dans notre langue mais d'une manière générale, celle-ci était extrêmement bien représentée. J'ai pu regretter, au niveau des interventions officielles, que la Présidente du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques d'Athènes, Madame Gianna Angelopoulos-Daskalaki, a choisi de ne s'exprimer qu'en anglais, avec une seule citation de Pierre de Coubertin en français.

De même, à la cérémonie de clôture, Gianna Angelopoulos-Daskalaki a encore privilégié l'anglais dans son intervention, ne prononçant que quelques phrases en français centrées sur les athlètes. Parfaite francophone, elle n'a pas consacré un seul paragraphe de ces deux discours à la langue de l'inventeur des Jeux modernes et ne s'est pas beaucoup plus exprimée en grec, alors que des milliers de ses concitoyens s'étaient à chaque fois déplacés au stade olympique.

Le Président du Comité International Olympique, le belge Jacques Rogge, a quant à lui surpris agréablement l'assistance puisque, outre le français et l'anglais, il a prononcé quelques phrases en grec lors des deux cérémonies respectives. A chaque fois, les discours étaient retranscrits intégralement sur écrans géants dans les trois langues à destination de spectateurs dans le stade. Enfin, le Président de la République hellénique, Monsieur Kostis Stefanopoulos, a déclaré l'ouverture de la cérémonie dans sa langue, ce qui est conforme aux usages.

Pour ce qui concerne les cérémonies protocolaires importantes qui marquaient l'ouverture et la clôture des Jeux, il faut donc souligner qu'elles ont offert à la langue française une réelle tribune, assurant ainsi naturellement la reconnaissance entière de son statut de langue internationale et de langue olympique. La forte médiatisation de ces moments spectaculaires, retransmises dans le monde entier, assura donc au français une réelle visibilité à l'occasion des Jeux.

#### **4. Publications et traductions**

Le très grand nombre de documents édités à l'occasion des Jeux imposa des efforts logistiques et financiers importants à ATHOC 2004 pour assurer une présence équivalente des deux langues officielles et du grec sur l'ensemble des supports imprimés.

Le premier jour de mon séjour, j'ai assisté à une réunion, au siège du Comité d'Organisation des Jeux, présidée par la Directrice des services linguistiques. Des efforts significatifs ont été effectués en faveur du plurilinguisme et du respect de l'article 27 de la Charte olympique, avec, je dois le souligner, le soutien permanent de l'Ambassade de France.

Le Directeur du personnel d'Athoc 2004 confirma l'importance que le comité attachait à l'apprentissage du français pour le personnel, initiant des cours de français en collaboration avec l'Institut français d'Athènes (IFA) au

début de l'année 2002. Le Directeur du service de traduction témoigna personnellement du fait que, contrairement aux Jeux de Sydney où seulement 14 % des textes avaient été traduits, ATHOC 2004 avait, avant même le début des Jeux, assuré la traduction, pour la première fois, de la quasi-totalité des textes vers le grec et le français, et que cette règle avait été ensuite observée pendant toute la durée des Jeux Olympiques.

Il fut possible de constater sur le terrain le succès du lexique trilingue des sports olympiques publié par l'INSEP et l'IFA avec le soutien du service de traduction du Comité ATHOC 2004 : il se trouvait entre les mains de chaque bénévole, traducteur ou autre responsable s'exprimant en langue étrangère.

Le dispositif ainsi initié comprenait : la mise en place d'équipes linguistiques dans la plupart des sites, le recrutement, sur les 45 000 volontaires sélectionnés, de 1200 francophones dont 400 pouvaient assurer l'interprétariat, la traduction de la quasi-totalité (95%) des textes disponibles en grec, français et anglais.

De même, le système interne d'information (INFO 2004) qui reprenait, à destination des membres de la famille olympique et des médias, l'ensemble des informations indispensables pour suivre ces quinze jours de compétition, avait été entièrement traduit dans les trois langues. On pouvait y trouver en continu les derniers résultats, près de 15 000 biographies d'athlètes, les décisions du Comité International Olympique, etc. traduits en français.

Plusieurs journalistes francophones firent toutefois observer que la traduction française arrivait presque systématiquement après la version anglaise, et qu'en conséquence les journalistes avaient pour la plupart pris l'habitude de consulter le système dans cette dernière langue. Il s'avère qu'un problème du système informatique était à l'origine de cette mise en ligne décalée des informations en anglais et en français.

Toutefois, il est clair que l'information étant d'abord constituée en anglais, le délai de traduction ne permettait pas une parfaite simultanéité... Il aurait été plus judicieux de prévoir à l'avance des feuilles de résultats libellées dans les deux langues, qui auraient été ensuite diffusées simultanément aussitôt remplies, indifféremment dans les deux langues.

Afin de répondre à ce problème pratique, il importe que lors de l'organisation des prochains Jeux, l'environnement informatique et les systèmes de diffusion interne des résultats soient ainsi formatés à l'avance afin qu'ils puissent être consultés en temps réel dans les deux langues officielles du mouvement olympique. Ainsi il ne sera pas accordé une priorité, dans l'accès à l'information, aux journalistes anglophones !

### ***Des services de traduction compétents mais mal utilisés***

Pour les besoins de communication quotidiens, les services linguistiques d'ATHOC 2004 avaient prévu un

service d'interprétation par téléphone disponible 24h sur 24 pour toute personne membre de la « famille olympique » (athlète, cadre, chef de délégation ou membre d'un Comité National Olympique) qui rencontrait un problème de communication. Ce service, qui existe en 12 langues, était présenté sur une fiche distribuée dans les centres de presse, au village olympique et dans les commissariats de la ville.

Malgré leurs efforts et alors que les moyens d'interprétation étaient disponibles, les responsables linguistiques remarquaient que les francophones, tant les athlètes que les journalistes ou les membres du mouvement olympique, affichaient une attitude défaitiste et choisissaient de s'exprimer spontanément en anglais. La directrice des services linguistiques a raconté l'anecdote d'une réunion des commissions internes au CIO où elle a dû personnellement insister pour prévoir un système de traduction simultanée, l'ensemble de la réunion se déroulant en anglais, sans qu'il y ait de réaction négative de la part des délégations francophones.

Il est à déplorer que la défense de la place du français lors des Jeux ne soit pas assurée avec la même vigueur par toutes les délégations sportives issues de pays membres de la Francophonie, certains sportifs ou certains dirigeants sportifs se comportant comme s'il était « plus chic », ou « plus élégant » de faire leurs conférences de presse ou leurs interventions en anglais pour la presse internationale. Cette attitude « défaitiste » tend à diminuer le statut de « langue internationale » qui est

encore reconnu au français : elle fragilise à terme le maintien du français comme langue olympique.

Il est indispensable qu'une prise de conscience ait lieu au sein de toutes les fédérations sportives des pays francophones, et que celles-ci revendiquent l'usage du français et le respect de la Charte olympique. C'est en raison de son utilité comme langue de communication internationale que le français se maintiendra, non par respect tatillon des textes fondateurs... De jour en jour plus éloignés dans le temps. La préparation de la prochaine olympiade doit tenir compte de cette nécessaire sensibilisation de toutes nos fédérations.

En ce qui concerne les services de traduction, une rencontre avec leurs responsables m'a permis de prendre connaissance du travail extraordinaire qui avait été fourni sur ce plan depuis au moins deux ans par leurs équipes, vraisemblablement à la volonté expresse de la Présidente d'ATHOC 2004.

Des dizaines de milliers de pages, des centaines de documents destinés tant aux comités nationaux, aux sportifs, aux fédérations, qu'aux spectateurs ont été traduites dans les trois langues...

### ***Une sous-utilisation des documents francophones préparés***

Pourtant, dans de nombreux cas, ces traductions n'ont pas été imprimées, ni produites. Ainsi les textes des

billets d'entrée aux stades avaient tous été traduits en français mais ils n'ont finalement été imprimés qu'en grec et en anglais. De même, les programmes quotidiens officiels vendus sur les sites et stades olympiques n'étaient publiés qu'en grec et en anglais, alors que les textes français avaient été préparés par les services de traduction.

Quant au programme souvenir officiel destiné aux spectateurs, il n'était disponible qu'en grec et en anglais, alors que le chef du service de traduction assurait que ses services avaient fourni une traduction française intégrale de ces textes. Se rendant personnellement sur les sites, il fut obligé de convenir que le programme n'était disponible qu'en deux éditions (grec et anglais) : à son désappointement se joignait l'amertume d'avoir réalisé un travail partiellement inutile.

De même, tous les textes des annonces, pour chaque discipline et pour les différentes épreuves, ont été mis à disposition en français mais peu de commentaires complémentaires ont été faits pour les francophones. D'après les échanges que j'ai pu avoir, il semblerait qu'il n'y avait pas, au sein d'ATHOC 2004, de coordonnateur général des services de traduction et d'interprétation, avec pouvoir de décision et de contrôle des réalisations en matière linguistique sur les différents sites.

Je n'ai pas eu connaissance officiellement de l'ensemble des publications publiées par le Comité d'Organisation, qui représentent pourtant un nombre très important de brochures différentes et de documents destinés à des

publics divers : chefs de délégations, athlètes, journalistes, personnel médical et technique, etc. Toutefois, pour autant que j'ai pu le constater, beaucoup de publications spécifiques et de brochures générales destinées au grand public ont été éditées dans les trois langues. Ce ne fut pourtant pas toujours le cas, alors même que les traductions françaises étaient disponibles. Ainsi les informations techniques transmises aux personnels des diffuseurs audiovisuels étaient exclusivement rédigées en anglais, tout comme le guide des transports distribué à la presse.

C'était également le cas du guide destiné aux spectateurs, «Stadion», qui fut d'abord publié en anglais et en grec, respectivement à 400 000 et à 600 000 exemplaires, sans qu'aucune version française ne soit prévue. Il aura fallu la vigilance, l'insistance et les efforts du personnel de l'Ambassade de France à Athènes pour que le Comité d'Organisation finisse par publier, avec quelques jours de retard, 20 000 exemplaires de ladite brochure en français, qui furent inégalement répartis sur les différents sites olympiques. Or les spectateurs francophones étaient bien plus nombreux au total.

D'une manière générale, des moyens très importants, tant humains que matériels, ont été déployés dans le domaine de la traduction en vue de respecter l'article 27 de la Charte olympique. Mais un décalage énorme existait entre les moyens mis en oeuvre et les résultats observés. Si les documents ont tous été traduits en français, ils n'ont absolument pas tous été édités et diffusés dans cette langue. C'est sur ce volet

ultime de la réalisation technique des supports en français qu'il faudra faire porter l'effort lors de la préparation des prochains Jeux Olympiques.

Sans doute les organisateurs grecs auront-ils manqué de temps pour assurer la publication des trois versions, ou la distribution paritaire des différentes versions. Il faut toutefois souligner que s'il fut parfois nécessaire de donner la priorité à certains tirages sur les autres, ce fut systématiquement la langue anglaise qui fut prioritaire, en termes de délais de publication comme en termes de distribution. C'est un état de fait qui fut préjudiciable aux francophones, ainsi qu'à la présence effective du français dans les Jeux.

### ***Une première : le site Internet francophone***

La création d'un site Internet officiel des Jeux d'Athènes en français fut une des réussites de la Francophonie durant ces Jeux. Le site reprenait plus de 40 000 pages traduites (communiqués de presse, discours, annonces, publications, bulletins, matériel pédagogique, etc.) et son actualisation permanente en fit un site de référence, exactement symétrique des versions anglaise et grecque.

Le succès du site s'est d'ailleurs rapidement traduit par le nombre de visiteurs : alors que les statistiques affichaient, en février 2004, 3 % de fréquentations pour la version française, elles ont grimpé à 7 % au mois de juin et jusqu'à 10 % à l'ouverture des Jeux, prouvant par la même l'importance réelle de la demande francophone.

Il importe de noter que ce site francophone des Jeux était une première, et que jamais jusque-là le site officiel n'avait été réalisé en trois langues.

## **5. Le français sur les installations olympiques**

### ***1. Au niveau de la signalétique écrite***

- *A l'extérieur des stades et des enceintes sportives*

Outre les deux langues officielles prévues par la Charte, le français et l'anglais, les instances compétentes y ont naturellement ajouté le grec. Ce qui a affaibli la présence de la langue française.

Le souhait des services linguistiques du Comité d'Organisation était d'assurer une très bonne visibilité des trois langues en matière de signalisation dans les installations olympiques : centre de presse, centre de diffusion audiovisuelle, parties des stades réservées aux différents personnels accrédités, zone internationale du village olympique, hôtels olympiques officiels. D'après les responsables d'ATHOC 2004, rien ne les obligeait, de par les textes, à assurer une présence des trois langues, si ce n'est la seule volonté de la Présidente du Comité d'Organisation.

Il n'a pas été possible d'obtenir, du Comité International Olympique, une copie du contrat signé entre le CIO et le Comité d'Organisation des Jeux, appelé « contrat de la ville hôte », qui n'est pas un document public. A ma

question sur les dispositions prévues dans ce contrat en matière linguistique, voici la réponse du CIO :

*« En ce qui concerne les langues officielles, la mention trouvée dans le contrat de ville hôte (pas accessible au public) se rapproche des textes de la Charte olympique :*

- *Chapitre 2, Règle 27 :*
  - 1 *Les langues officielles du CIO sont le français et l'anglais.*
  - 2 *A toutes les Sessions du CIO, l'interprétation simultanée doit aussi être fournie en allemand, en espagnol, en russe et en arabe.*
  - 3 *En cas de divergence entre les textes français et anglais de la Charte olympique et de tout autre document du CIO, le texte français fera foi sauf disposition expresse écrite contraire.»*
  
- *Chapitre 5, Règle 60 :*
  - 4 *Un rapport officiel complet sur la célébration des Jeux Olympiques sera imprimé par le COJO (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques), à l'intention du CIO, au moins en français et en anglais, dans les deux ans suivant la clôture des Jeux Olympiques. »*

En guise d'information supplémentaire, ce commentaire officiel du CIO, extrait du point de presse du 23 août, m'a été transmis, en anglais, sur l'utilisation du français :  
*« ATHOC a réalisé plus d'efforts que jamais pour la langue française en matière de publications et par l'intermédiaire du site Internet en trois langues. Tous les espaces de la famille olympique sont indiqués dans*

*les trois langues mais les panneaux de signalisation routière sont indiqués dans deux langues pour éviter une surinformation. Apparemment, quelques réunions ont lieu au cours desquelles certaines personnes n'ont pas pu s'exprimer en français mais toutes les réunions organisées par le CIO et l'ATHOC bénéficient d'un service d'interprétation si nécessaire. »*

En ce qui concerne ATHOC 2004, l'organigramme a été adapté en période de Jeux. Les directeurs de site ont une fonction purement administrative : ils s'assurent que les sous-directeurs (aux sports, à la restauration, à l'entretien, à l'environnement, au personnel, à la communication etc..) assument bien leur rôle.

Pour ce qui est de la signalétique, ATHOC m'a précisé le processus mis en place :

- ATHOC 2004 a, dans un premier temps, évalué les besoins généraux pour la traduction des éléments communs à tous les sites ;
- Les services considérés ont rédigé les textes, soit en anglais soit en grec ;
- Les traductions ont été effectuées selon les cas vers le grec et le français ou vers l'anglais et le français ;
- La réalisation matérielle des affiches a été confiée à une société privée ;
- Chaque responsable de l'affichage sur site a réévalué les besoins et demandé directement au service de traduction les éléments manquants ;
- Nouvelle impression ;
- Fin de l'opération : vérification des détails en collaboration avec le service de traduction.

De manière générale, les installations, sportives ou autres, étaient dirigées par des directeurs de site, responsables du respect de l'utilisation des langues. Ces directeurs, qui dépendaient directement du Directeur exécutif des Jeux Olympiques, pouvaient compter sur l'aide d'un sous-directeur aux sports d'une part et sur un sous-directeur responsable de l'affichage et des annonces d'autre part. Ce dernier recevait un nombre de traductions communes à tous les sites et pouvait solliciter le service de traduction pour tout texte supplémentaire. Dans chaque site, un service d'impression pouvait exécuter toute réalisation de panneau sur place. Cette autonomie explique sans doute le manque d'uniformisation sur chaque site.

En effet, dans plusieurs sites olympiques, les panneaux de signalisation principaux affichaient les trois langues mais sans que ce soit toujours le cas. En l'absence d'une uniformisation systématique, la présence du français sur les panneaux était aléatoire en fonction des stades. Il y avait, de manière générale, quelques grandes bornes indicatives qui affichaient les trois langues, même si les indications d'entrée n'étaient qu'en grec et en anglais. Les bureaux de vente étaient eux majoritairement indiqués en anglais et en grec.

Dans toutes les enceintes olympiques et sportives, les bacs de déchets et de récupération portaient des indications dans les trois langues.

- *A l'intérieur des stades et des enceintes sportives*

A l'intérieur des lieux de compétition, je souligne également des inégalités dans le traitement des langues

en fonction des stades et des disciplines. En terme de signalétique, j'ai également pu constater des inégalités en fonction des lieux visités. J'ai appris par la suite que, sur chaque site, le directeur disposait d'une unité d'impression qui lui fournissait en quelques heures les panneaux de signalisation nécessaires, ce qui pourrait expliquer les inégalités de traitement observées.

Sur les lieux de compétition, l'affichage électronique se faisait dans la plupart des cas en grec et en anglais et les résultats sportifs n'étaient affichés qu'en anglais. En règle générale, la langue française n'était pas très présente sur les écrans pendant les compétitions.

## **2. Communications orales**

### ■ *A l'extérieur des stades et des enceintes sportives*

A l'extérieur des sites, les annonces enregistrées destinées à prévenir les visiteurs des mesures de sécurité n'étaient faites qu'en grec et en anglais. Quant aux volontaires présents devant les entrées des stades pour informer les visiteurs, ils ne s'exprimaient souvent qu'en grec et en anglais. Il était rare d'en trouver un qui puisse renseigner les spectateurs en français.

### ■ *A l'intérieur des stades et des enceintes sportives*

De manière générale, si le français était souvent utilisé pour les annonces orales aux côtés du grec et de l'anglais, avant et pendant les épreuves, la langue de Voltaire était complètement absente dans l'affichage électronique (résultats, présentation des athlètes, etc.).

Pendant les épreuves, les communications orales de début et de fin de compétition furent toujours faites dans les trois langues. Quelques compétitions seulement, dans certains sites sportifs, ne furent commentées qu'en grec et en anglais.

L'utilisation des langues était toutefois entièrement respectée lors des cérémonies de remise de médailles qui étaient annoncées oralement en grec, en français et en anglais.

Ces différences de traitement des langues pouvaient dépendre de la fédération sportive d'une part, mais aussi du directeur de chaque site.

- *L'importance des directeurs de site*

Ce sont eux qui étaient responsables de l'utilisation des langues pour les commentaires, tant à l'oral que dans la signalétique écrite aux abords et à l'intérieur des sites olympiques. A en croire les propos d'un commentateur francophone habitué à ce genre de manifestations, la défense de la langue française reste un combat de tous les instants. Présent depuis plusieurs années aux grands rendez-vous internationaux d'athlétisme, ce professionnel est chargé de commenter les épreuves pour les spectateurs du stade, en français, aux côtés de l'anglais et d'autres langues. Il affirme que souvent, dans les championnats internationaux, il doit se battre pour continuer à commenter en français. D'après lui, les organisateurs « se passeraient bien de notre langue » pour, disent-ils, « gagner du temps » lors des compétitions.

Au stade olympique d'athlétisme d'Athènes, les annonces, commentaires et résultats oraux ont été donnés dans les trois langues. Deux personnes par langue se relayaient pour effectuer les annonces dans les trois langues. A l'écrit sur les écrans, la part belle a toujours été donnée à l'anglais et au grec. Ce qui a été le constat généralement fait sur chaque stade.

Je ne citerai ici que quelques exemples de l'utilisation des langues en fonction des enceintes sportives visitées : aux épreuves de natation, l'anglais et le grec prédominaient, tout comme dans les sports équestres et le Handball, sport d'origine allemande, même si le français fut présent dans les annonces orales de début et de fin d'épreuve. En gymnastique, une juge internationale anglophone m'a confirmé que d'habitude, le français et l'anglais sont d'égale valeur. Selon elle, la présence du grec s'est faite au détriment de notre langue. Toutefois, à l'arrivée du marathon et au cours des épreuves de vélo sur piste, d'aviron et de canoë-kayak par exemple, la langue française était bien présente dans les annonces orales, tout comme dans les commentaires pendant la course.

### ***L'influence des Fédérations sportives***

Il faut remarquer que si l'utilisation de la langue française varie en fonction des sites et des disciplines sportives, elle dépend également de son statut en tant que langue officielle au sein même des fédérations internationales. Les épreuves d'escrime, dont le français est langue officielle de la Fédération internationale, utilisaient les trois langues simultanément. Les injonctions des arbitres

donnés aux athlètes restaient d'ailleurs en français, même si les annonces et la plupart des panneaux étaient aussi en grec et en anglais. Une rencontre avec un responsable de cette fédération a d'ailleurs permis de savoir que depuis quelques années, le français ne suffisait plus pour organiser des rencontres sur les cinq continents, notamment en Amérique latine, et que l'anglais et l'espagnol faisaient désormais partie des langues utilisées.

Le Président de la Fédération française de tir à l'arc a souligné quant à lui que le français est langue officielle de la fédération mais que cette réglementation n'est absolument pas respectée. Membre élu du Conseil d'administration de la fédération internationale, il m'a en outre avoué que 8 membres du Conseil sur 10 sont capables de s'exprimer en français. Mais puisque l'actuel Président est américain, les travaux se font en anglais. Une dernière anecdote s'avère significative : les anglophones ont souhaité dernièrement changer le sigle de la Fédération internationale de Tir à l'Arc (FITA) pour une version anglaise. Grâce au soutien des hispanophones, la tentative a échoué.

Le Président de la Fédération internationale d'Athlétisme (IAAF), le Sénégalais Lamine Diack, qui préside aujourd'hui une fédération dont les deux langues de travail sont le français et l'anglais, m'a affirmé que le plurilinguisme n'est pas la règle au niveau des fédérations internationales, et ce depuis longtemps. Dans le cas de l'IAAF, fédération créée en 1912 au Royaume-Uni, l'anglais était la seule langue officielle des textes jusqu'en 1981.

Depuis cette date, le français est également utilisé au Conseil, de même que l'espagnol aujourd'hui. Depuis 1999, le français est également utilisé dans les travaux des Commissions. Aujourd'hui, le Président précise que sur 27 membres du Conseil, 4 s'expriment en français et 4 en espagnol. Les autres utilisent l'anglais. Au niveau de la Fédération internationale d'Athlétisme, les travaux du Congrès sont traduits en six langues, ceux du Conseil en trois langues (depuis 1981) et ceux des Commissions en deux langues depuis 1999. Au niveau international, le Président de l'IAAF insiste sur l'importance d'avoir des responsables francophones à la tête des Fédérations, comme c'est le cas aujourd'hui pour l'escrime ou la natation. Selon Lamine Diack, si à l'avenir, des anglophones accédaient aux présidences occupées par les francophones aujourd'hui, le français risquerait de passer assez vite à la trappe.

- *Au village olympique*

Les services linguistiques du village olympique étaient chargés de coordonner la traduction des réunions des chefs de mission, en cinq langues, ainsi que la disponibilité des équipes d'interprétation médicale. Ils produisaient les traductions écrites des documents officiels, au moins dans trois langues. Au total, ce sont 70 langues différentes qui devraient être coordonnées.

Dans l'ensemble, les responsables m'ont signalé avec regret que, malgré la présence d'un service d'interprétation, les francophones, qu'ils soient athlètes ou journalistes, préféraient s'exprimer en anglais.

ATHOC 2004 avait également prévu, en fonction du nombre de personnes composant chaque délégation, la présence d'au moins un interprète pour résoudre des problèmes quotidiens, tant matériels, logistiques, linguistiques que de communication. D'après le directeur des relations avec les Comités nationaux olympiques qui gèrait l'ensemble des interprètes mis à disposition de ces derniers, près de 50 Comités nationaux olympiques sur 201 s'expriment en français : cela représente toutefois moins du quart des athlètes présents.

La signalétique dans la zone internationale était surtout affichée en deux langues. Les indications pour se rendre au restaurant, par exemple, ne présentaient que de l'anglais et du grec. De même qu'à l'intérieur, les plats n'étaient pas indiqués en français, ce qui a pu parfois poser des problèmes à certains athlètes.

Lors de ma visite au village olympique, j'ai tenu à assister à la réunion quotidienne des chefs de délégations. Un service assurait effectivement la traduction simultanée en cinq langues, même si un écran géant n'affichait les indications données qu'en anglais. Par contre, des inquiétudes m'ont été rapportées par plusieurs délégués de pays africains francophones à propos de la place du français dans ces réunions.

Ainsi, une rencontre sur la sécurité réunissait les chefs de délégations avant l'ouverture officielle des Jeux. A leur arrivée dans la salle, les représentants du Cameroun, du Bénin, du Niger, du Burkina Faso et du Congo ont trouvé les participants en train de parler anglais sans

interprétation possible. Lorsqu'ils ont réclamé une traduction, il leur a été répondu que la traduction n'avait pas été prévue. Mécontents, les africains se sont levés pour quitter la salle. Ils ont été rappelés par leur homologue français qui s'est proposé d'assurer lui-même la traduction. Refusant, ils ont quitté la salle.

De même, l'entraîneur sénégalais de lutte m'a raconté que ses directeurs techniques revenaient des réunions sans avoir compris la totalité des informations, données en anglais seulement et sans service d'interprétation. Ces propos m'ont également été confirmés par le Président de la Fédération française d'athlétisme et par son directeur technique qui ont tous deux regretté l'absence de traduction pendant les réunions techniques où les informations étaient données uniquement en anglais.

A la polyclinique du village, un service d'interprétariat était à disposition des athlètes pour les accompagner jusqu'à la fin de leur visite médicale. Sur 20 interprètes, seuls trois étaient de parfaits francophones. J'ai pu cependant remarquer lors de ma visite que les athlètes ne connaissaient pas ou ne faisaient pas appel à ce service, quitte à devoir se débrouiller tant bien que mal par eux-mêmes. De manière générale, j'ai cependant pu constater qu'un francophone qui devait accéder aux soins médicaux avait la possibilité de se faire comprendre dans sa langue.

- *Le traitement des Médias internationaux*

J'ai visité le centre principal de presse, réservé à la presse écrite et aux photographes, ainsi que le centre de

diffusion audiovisuelle international, destiné aux représentants des radios et télévisions. Au total, près de 21 000 journalistes ont demandé une accréditation, près du double du nombre d'athlètes. La majorité des francophones rencontrés m'a confirmé la domination de la langue anglaise dans les documents de travail à destination des journalistes. Ceux-ci étaient disponibles tout de suite en anglais, alors qu'un délai plus long était nécessaire pour le français.

L'exemple du tribunal arbitral du sport, pourtant présidé par un francophone, qui diffusait son information d'abord en anglais, est à ce titre significatif. J'ai moi-même assisté, dans une salle de presse, à la réception d'un communiqué de presse émanant du CIO libellé uniquement en anglais. Les journalistes présents m'ont confirmé que c'était malheureusement habituel. De même, sur les feuilles de résultats distribués par ATHOC 2004 aux journalistes, l'anglais restait prépondérant, même si des titres de rubriques existaient dans les trois langues. Les communications officielles écrites qui m'ont été remises étaient en anglais. Certes, une information en français était disponible sur le réseau informatique interne, puisque les journalistes avaient eux aussi accès à l'ensemble des documents traduits pour le système d'information interne INFO 2004, mais pas tout à fait simultanément.

Le commentateur sportif de Canal France International, une personnalité française bien connue du monde du sport, m'a informé du fait que les réunions techniques quotidiennes destinées aux télédiffuseurs se déroulaient

systématiquement en anglais et sans traduction possible (refus). Il m'a également fait remarquer qu'aucune chaîne de télévision francophone n'était diffusée dans les enceintes pendant toute la durée des Jeux. Pas même dans le centre de presse à l'attention des journalistes étrangers, obligés alors de suivre les compétitions sur des chaînes de télévision anglophones ou autres.

De même, il me semble que la présence de la langue française dans les pays francophones qui n'ont pas les moyens de payer des droits de diffusion constitue un enjeu fondamental pour la Francophonie : si Canal France International n'avait pas été présent à Athènes, aucune télévision francophone d'Afrique n'aurait pu acquérir les droits sur les images des Jeux Olympiques !

Il y a quelques années de cela, ces télévisions africaines pouvaient payer une place pour un envoyé spécial qui, depuis le stade d'athlétisme par exemple, suivait simultanément, sur son écran de télévision, les résultats des athlètes aux compétitions de volley, de natation ou de football qui se déroulaient ailleurs. Aujourd'hui, les autorités compétentes n'autoriseraient plus cette pratique et leur imposeraient de payer un emplacement de commentateur dans chaque stade.

D'une manière générale, les Jeux Olympiques d'Athènes, en raison de leur parfaite organisation commerciale apparaissent rétrospectivement comme des Jeux « *de riches* », et la place prépondérante de l'anglais témoigne d'une forme de mépris pour les autres langues, y compris le français : l'anglais basique est considéré

comme « la » langue de communication internationale, et c'est aux athlètes ou aux spectateurs du monde entier de s'adapter et de faire les efforts nécessaires pour comprendre.

Cette évolution du sport international se fait au détriment des pays pauvres : les tableaux de résultats en rendent un bon témoignage. Il est d'autant plus frappant de constater que les grandes nations industrialisées alignent de plus en plus de sportifs récemment naturalisés, qui ne défendent plus les couleurs de leur pays d'origine.

Pour ce qui concerne l'accès aux infrastructures techniques et l'exercice du droit à l'information, il est indéniable que les journalistes des pays les moins avancés étaient fortement défavorisés par rapport à leurs confrères des pays les plus développés, en raison des moyens nécessaires à une couverture correcte des Jeux. Lors des prochaines Olympiades, il sera essentiel de veiller, pour ce qui concerne la presse francophone, aux conditions dans lesquelles les journalistes de tous les pays francophones, quels que soient les moyens qu'ils pourront mobiliser, puissent couvrir les compétitions dans de bonnes conditions en direction de leurs publics respectifs.

- *L'importance décisive de l'habillage du signal international*

Un point fondamental doit être souligné : le signal émis par le diffuseur officiel grec (AOB), repris par les télévisions du monde entier, n'était disponible qu'en

anglais, avec un habillage complet en anglais pour chaque sport. C'est un élément désastreux pour la visibilité du français lors des Jeux, car s'il est important que le français soit bien lu et prononcé par les quelques dizaines de milliers de spectateurs présents dans les stades, il serait infiniment plus efficace qu'il soit rendu visible et lisible par les milliards de téléspectateurs qui suivent les épreuves à la télévision.

Il suffirait pour cela de prévoir l'émission d'un double signal, légendé en français et/ou en anglais, et de laisser le choix de reprendre l'une ou l'autre version aux télévisions, comme c'est le cas dans d'autres compétitions internationales (notamment Roland-Garros). Cette double émission n'est pas coûteuse, puisqu'il s'agit seulement d'un habillage alternatif, et non d'un flux d'images séparé.

D'une manière générale et dans un monde où les médias audiovisuels sont devenus dominants, la diminution de la présence francophone sur les écrans de télévision renforce l'accroissement des inégalités entre les pays, au détriment des plus faibles et plus généralement des francophones.

Quelques mesures techniques simples permettraient d'offrir à la terre entière un signal présenté, habillé et commenté graphiquement en français : rien ne doit être négligé pour obtenir une telle innovation technologique à partir des prochains Jeux Olympiques de Pékin...

## **B L'ACTION DES AUTORITÉS GRECQUES ET DE LA MAIRIE D'ATHÈNES**

La langue française était plus répandue et populaire auprès de la population grecque il y a cinquante ans qu'elle ne l'est aujourd'hui. Dans cet effort de promouvoir notre langue à long terme en Grèce, il faut souligner les efforts et le travail fournis par les autorités françaises, à travers principalement l'Institut français d'Athènes (IFA). Ignorant tout de l'article 27 de la Charte olympique, le Grec moyen a pu avoir l'impression que le français était largement représenté lors de cet événement. Il est dès lors évident que, sur le plan intérieur, ces Jeux auront eu un impact tout à fait positif en faveur du plurilinguisme et de l'ouverture aux langues étrangères, en particulier au français.

### ■ ***Les autorités grecques***

Très sensibles à la présence de la langue française aux côtés de l'anglais en Grèce pendant ces Jeux, les autorités nationales ont pris conscience de l'importance du plurilinguisme dans le développement de leur pays. Ainsi, des brochures publiées par différents Ministères techniques à l'attention des visiteurs pendant les Jeux ont été systématiquement traduites en plusieurs langues : informations sur les prix, prévention des vagues de chaleur, conseils aux touristes, etc.

Dans le cadre de ce rapport, et afin qu'une action préventive puisse être menée lors de la préparation des prochains Jeux Olympiques, il importe toutefois de souligner les quelques points significatifs sur lesquels la bonne volonté des autorités grecques a pu être prise en défaut :

### *Aéroport international de Eleftherios Venizelos*

Tous les francophones furent frappés par l'absence de la langue française à l'aéroport international d'Athènes qui a accueilli la très grande majorité des visiteurs et des participants aux Jeux Olympiques. Les bannières, les panneaux de signalisation, les messages d'accueil étaient tous rédigés en grec et en anglais. Rarement, par-ci par-là, j'ai trouvé deux ou trois écriteaux verticaux portant la mention « bienvenue ». L'absence du français était d'autant plus regrettable que cette préoccupation avait été exprimée en février 2004 par le Secrétaire général de l'OIF, lors de sa visite effectuée à Athènes.

### *Signalisation routière*

Les panneaux de signalisation routière étaient exclusivement en grec et en anglais. A l'occasion des Jeux, des panneaux supplémentaires ont été ajoutés pour indiquer les lieux temporaires qui n'existeront plus après l'événement (centre de presse et de diffusion audiovisuelle, stade olympique, et autres enceintes officielles). Sur les autoroutes, des informations apparaissaient sur des écrans lumineux mais uniquement

en grec et en anglais. La langue française était, au niveau de la signalisation routière, quasiment absente et cette absence était d'autant plus frappante que l'anglais était en revanche fort bien représenté. Ainsi la signalisation routière était-elle le plus souvent double : les dénominations grecques étaient inscrites en alphabet grec, et en alphabet romain les traductions anglaises.

### *Transports*

Le système des transports publics était principalement affiché en deux langues (grec et anglais) même si plusieurs dépliants d'information étaient rédigés également en français.

#### ■ ***La Mairie d'Athènes***

Des efforts considérables ont été accomplis par la ville d'Athènes pour mettre notre langue à l'honneur pendant ces Jeux. La plupart des dépliants touristiques ont été traduits en français. Des kiosques disposaient de l'information plurilingue pour les visiteurs, dont de nombreuses publications en français. Plusieurs manifestations culturelles ont eu lieu en ville pour promouvoir le patrimoine et les artistes francophones. De même, une ligne téléphonique d'urgence plurilingue était mise à disposition des visiteurs francophones.

Cependant, en matière de signalisation, les francophones regrettèrent l'absence de panneaux dans notre langue. Pour le visiteur francophone qui devait trouver son

chemin dans la capitale grecque, les indications faisaient cruellement défaut. Lors de ma visite à la mairie, Madame le Maire Adjoint précisa, un peu confuse, que des panneaux d'informations culturels trilingues étaient bien prévus, autour des sites touristiques importants, mais qu'ils ne seraient implantés que dans les prochains mois, du fait d'un retard survenu dans la procédure d'appel d'offres –ce dont rien ne nous autorise à douter. Par voie de conséquence, la signalétique trilingue dans les principales rues d'Athènes faisait encore défaut, malgré les promesses initiales faites par les autorités compétentes de la Mairie.

La veille de l'ouverture des Jeux, lors de la conférence de presse donnée par Madame Dora Bakoyannis, Maire d'Athènes, à l'attention des représentants des médias internationaux, les documents distribués par son service de presse n'étaient disponibles qu'en anglais, avec promesse de les faire parvenir ultérieurement en français. Toutes les interventions se sont déroulées en anglais, avec un service de traduction simultanée prévu en grec et en anglais seulement. Interrogée par des journalistes grecs, anglophones et francophones, elle leur a toutefois répondu dans leurs langues respectives.

Toujours dans le domaine des médias, la Radio Municipale d'Athènes (Dera) et l'ATHOC ont mis sur pied une radio internationale émettant sur Athènes pendant les Jeux. En partenariat avec la BBC World, Radio France Internationale et la Deutsche Welle, cette station diffusait, en modulation de fréquence, des programmes quotidiens en 12 langues.

## C. ACTIONS DE LA FRANCOPHONIE

Dans le but de soutenir les efforts déployés par l'ATHOC 2004 pour renforcer la présence de la langue française durant les Jeux Olympiques d'Athènes, la Francophonie, en étroite collaboration avec l'Institut français d'Athènes, a mis en œuvre une série d'actions engageant un financement s'élevant à 118 000 euros, pour promouvoir le français à Athènes durant cette période : publication d'une brochure sur « le français, langue olympique », contribution à la réalisation d'un magazine francophone destiné au grand public « Bonjour Athènes », diffusion de la méthode multimédia d'apprentissage du français « Ta Gallika stous Agones » (Le français aux Jeux) à tous les cadres et bénévoles du Comité d'Organisation, traduction du catalogue de l'exposition sur Pierre de Coubertin et enfin promotion du site Internet en français des Jeux Olympiques (<http://www.athens2004.com/fr>).

Le soutien à la réintroduction du français dans la signalisation de certains musées, tant à Athènes qu'à Thessalonique, a été engagé à l'occasion de ces Jeux, grâce aux efforts fournis par l'Institut français d'Athènes (IFA). Compte tenu de certains retards intervenus dans la mise en œuvre de cette signalétique trilingue dans certains musées, cette action n'a pas été visible durant les Jeux mais devrait l'être tout prochainement.

Dans l'ensemble, ces actions ont eu manifestement un impact positif et elles ont contribué à renforcer la présence de la langue française et à promouvoir la Francophonie durant ces Jeux d'Athènes. En guise de

premier bilan global, l'appréciation de l'efficacité de ces actions peut aisément être qualifiée de bonne. Ciblées principalement sur des actions de publication, d'apprentissage et de promotion du français, l'intervention de la Francophonie et des autorités françaises a constitué un outil additionnel fort utile et apprécié. Elles devraient être maintenues à l'avenir, à condition d'y consacrer un montant plus ou moins identique, et de les compléter d'une attention plus grande portée à la diffusion des supports d'information produits.

#### **D. PARTICIPATION DES GOUVERNEMENTS FRANCOPHONES**

Le groupe des ambassadeurs francophones accrédités à Athènes avait été depuis plusieurs mois approché et sensibilisé à l'action de la Francophonie dans la perspective des Jeux Olympiques. Avant et pendant cet événement sportif, plusieurs ambassadeurs, en particulier celui de France, nous ont apporté un appui significatif pour mener à bien la mission confiée au Grand Témoin. Le concours permanent des représentations francophones et les informations transmises par leurs ambassadeurs furent d'une grande utilité dans la préparation et la rédaction de ce rapport.

J'ai eu l'occasion de rencontrer de manière informelle le groupe des ambassadeurs francophones à Athènes suite à l'initiative de l'Ambassadeur de Suisse en Grèce qui a organisé une réception en l'honneur de la Francophonie à Athènes. Cette réception, à laquelle ont participé une dizaine de représentants des ambassades francophones

accrédités à Athènes, m'a permis de réitérer les messages de promotion de la diversité culturelle et linguistique défendus par l'OIF et de souligner l'importance de la mobilisation de toutes les représentations des pays francophones au service de cet objectif, en particulier durant ces Jeux Olympiques.

A trois mois des prochains « Etats généraux de la Francophonie en Grèce », qui se tiendront dans la capitale hellénique en décembre 2004, les ambassadeurs francophones m'ont assuré de leur soutien.

Certaines représentations francophones -quand elles en avaient les moyens- avaient prévu un lieu dans la ville d'Athènes pour rassembler leurs ressortissants, leurs athlètes et leurs médias de la manière la plus conviviale possible. Après les compétitions, des rencontres y étaient organisées entre les athlètes et les journalistes, les supporters et les représentants officiels des pays. Différents documents, officiels ou autres, y étaient disponibles, notamment le guide de présentation de chaque délégation. J'ai pu d'ailleurs observer que certains étaient publiés en français et en anglais, d'autres en plusieurs langues et quelques-uns exclusivement en anglais.

## **E. PROMOTION ET VISIBILITÉ DE L'OIF PENDANT LES JEUX**

Durant les mois qui ont précédé les Jeux, les actions de sensibilisation menées par le Secrétaire général auprès des autorités helléniques ont eu un impact important,

même si les promesses qui lui avaient été faites alors n'ont pas toutes été respectées.

Pendant la durée de ma mission à Athènes, les nombreux contacts et rencontres que j'ai eus, tant avec les responsables d'ATHOC 2004 qu'avec les autorités nationales, la Mairie ou les membres du Comité International Olympique, ont contribué à une meilleure information sur les actions de l'OIF, une plus grande prise de conscience de l'objectif de cette mission et du mandat qui m'avait été confié à l'occasion de ces Jeux. Ces rencontres ont contribué à promouvoir la visibilité de l'action de l'OIF et des valeurs communes qu'elle défend, dans le cadre du plurilinguisme et de la diversité culturelle.

Cette mission a créé une véritable mobilisation en faveur de la langue française, tant de la part d'officiels, de sportifs, que de simples spectateurs, qui venaient nombreux me rendre compte de leurs propres observations.

Il faut noter qu'en tant que représentant du Secrétaire général de l'OIF pendant ces Jeux, j'ai été sollicité pour participer à plusieurs manifestations et cérémonies, en particulier par le CIO, mais qu'aucune invitation ne m'a été adressée par le Comité ATHOC 2004 pendant la durée de ma présence à Athènes.

Je tiens à souligner au passage les avantages de la « multilatérisation » de la mission, qui lui a donné un caractère officiel et international, par exemple auprès des services de traduction du Comité d'Organisation des Jeux.

Mes visites ont été annoncées, préparées, et j'ai eu accès, sur chaque site visité, aux endroits réservés : l'accueil fait au « Grand Témoin francophone » fut plus large et plus ouvert que celui qui était réservé jusque là à l'observateur du seul gouvernement français.



## PROPOSITIONS POUR LES PROCHAINES OLYMPIADES

Au terme de cette mission instructive et passionnante, je tiens à dessiner quelques pistes de réflexion et d'action.

Le sport est aujourd'hui, à lui seul, une langue commune, comprise dans toutes les parties du monde, pratiquée avec passion et suivie avec ferveur sur toute la surface de notre planète. C'est une langue pacifique, où l'émulation et la compétition obéissent à des règles strictes qui excluent la violence, la haine et le mépris. Les valeurs de l'Olympisme ont été présentes et sensibles à Athènes, malgré la dérive commerciale de plus en plus sensible des Jeux et l'exploitation publicitaire exagérée dont ils font l'objet.

Mais cette exploitation publicitaire est aussi une leçon : le vecteur de communication unique que représentent aujourd'hui les Jeux Olympiques doit être mis au service du rayonnement francophone. L'héritage de la Charte olympique constitue pour la Francophonie un atout majeur dont elle doit savoir profiter pleinement, tous les quatre ans, pour mettre en avant notre langue sur tous les écrans du monde. C'est un pari difficile, dans un univers

où la mondialisation profite presque systématiquement à la promotion de l'anglais international censé être compris par tous. Mais c'est un pari que la Francophonie peut relever, si elle s'appuie sur l'exigence coalisée de tous les Comités nationaux olympiques qu'elle regroupe.

L'enjeu d'une promotion du français lors d'une telle manifestation, conçue pour une audience planétaire, est au moins aussi important que l'enjeu de communication que les Jeux Olympiques constituent pour telle ou telle firme agroalimentaire ou textile. Or il est possible d'obtenir cette visibilité maximale par une action patiente et entêtée, soutenue par l'ensemble des instances sportives nationales des pays francophones, pour que la Charte olympique soit interprétée de manière maximale. Rien ne doit être négligé pour obtenir une parfaite visibilité du français dans les médias mondiaux lors des prochains Jeux Olympiques.

### **Une action à poursuivre dans les quatre prochaines années**

Les diverses actions qui ont été réalisées par l'OIF à Athènes ne doivent pas s'arrêter avec la fin des Jeux Olympiques d'été 2004, mais méritent d'être poursuivies à l'avenir. Je pense en particulier que la mission du Grand Témoin francophone à Athènes, qui m'a été confiée par le Secrétaire général de l'OIF, constitue une première expérience tout à fait positive pour l'Organisation. Cette mission, qui représentait pour la première fois l'ensemble des Etats et gouvernements membres de l'OIF, a porté un

message politique fort aux différents interlocuteurs rencontrés. La multilatéralisation a donné à nos démarches un caractère officiel à dimension internationale.

Malgré les efforts louables qui ont pu être constatés globalement concernant la langue française durant ces Jeux Olympiques, force est de constater que, de manière générale, l'équilibre des langues officielles, aux côtés de la langue du pays hôte, n'a pas été suffisamment respecté. Face à la prédominance de l'anglais, le français apparaît, à certains moments, nettement défavorisé, voire marginalisé. Un sentiment d'inachevé prévaut largement au sein du service de traduction d'ATHOC 2004 qui s'est investi, ces dernières années, dans la préparation de cet événement mondial.

En l'absence de précisions claires quant aux exigences linguistiques imposées par le Comité International Olympique, toutes les réalisations obtenues en faveur de la langue française pendant ces Jeux d'Athènes peuvent être dès lors considérées comme acquises par la communauté francophone pour les prochaines échéances.

Dans le but de favoriser le respect du plurilinguisme, il me paraît indispensable de laisser une place importante à la langue du pays hôte, sans pour autant que cela se fasse au détriment du français, comme j'ai souvent eu à le constater à Athènes.

D'une manière générale, l'OIF devrait désormais effectuer, en partenariat avec d'autres entités, un travail soutenu en

amont des Jeux, suffisamment tôt dans le calendrier des grandes manifestations internationales, olympiques ou autres. Son intervention ne doit pas être perçue comme celle d'un gendarme intervenant pour constater les infractions, mais plutôt comme celle d'un véritable partenaire aidant à une parfaite préparation des événements.

Il y a dès lors, incontestablement, un travail de fond à réaliser, en priorité auprès de la communauté francophone elle-même. Le sentiment d'appartenance à cette communauté s'est largement émoussé ces dernières années et il n'existe plus aujourd'hui que confusément au sein des instances sportives de nombreux pays francophones. Une plus grande prise de conscience des Etats et gouvernements membres de l'OIF serait indispensable pour défendre la place de notre langue commune. Il convient d'intervenir auprès des autorités nationales compétentes afin d'assurer un plus grand respect des obligations linguistiques découlant de l'article 27 de la Charte olympique. Il faut également intervenir de manière soutenue auprès de leurs comités nationaux olympiques.

A moyen ou à long terme, des démarches ponctuelles devraient être entreprises directement auprès de toutes les Fédérations internationales pour les sensibiliser aux valeurs défendues par la Francophonie, en particulier le plurilinguisme et la diversité culturelle. Parallèlement, il me paraît capital de promouvoir des candidatures francophones aux plus hautes instances des dites fédérations.

Après Pékin en 2008, ce sera, je le souhaite ardemment, au tour de Paris d'organiser les Jeux Olympiques en 2012 et tous les observateurs internationaux que j'ai rencontrés reconnaissent la très bonne qualité du dossier de la capitale française. Paris aurait là une chance de redonner à notre langue toute la place qu'elle mérite et de se présenter vraiment en tant qu'acteur majeur de la vitalité de la Francophonie. Il ne faut pas que notre langue y soit sacrifiée sur l'autel de la frilosité diplomatique et des intérêts commerciaux des grands sponsors de l'événement.

L'OIF se doit également de soutenir les entités sportives les moins favorisées en les aidant à assurer, au travers du plurilinguisme, la présence de la langue française en traduisant certains textes essentiels, comme les statuts par exemple. Ceci permettrait aux francophones d'avoir voix au chapitre, d'exister et d'oser s'exprimer. Le monde sportif francophone est riche en athlètes de haut niveau. Il faut inviter la Communauté francophone à mettre en valeur ce potentiel inexploité jusqu'à présent.

Enfin, dans la perspective de grands événements sportifs internationaux, il est nécessaire d'impliquer très tôt l'ensemble des acteurs concernés, sans oublier les ambassadeurs des pays francophones dans la capitale et la ville hôte.



## **Propositions d'actions**

Quelques actions concrètes devraient être envisagées d'emblée, qui me paraissent particulièrement opportunes pour mettre en œuvre une stratégie d'ensemble cohérente de promotion de la langue française lors des prochaines Olympiades :

1. Une visite officielle du Secrétaire général de l'OIF auprès du Président du CIO à Lausanne, avec transmission des principales observations faites à Athènes, et conclusion, à terme, d'un accord cadre de coopération entre les deux organisations concernant les obligations linguistiques découlant de l'article 27 de la Charte olympique ;
2. Il est souhaitable également que l'OIF puisse nouer des contacts, au sein du Comité International Olympique, et au sein du Comité d'Organisation des Jeux, aux niveaux les plus élevés dans la hiérarchie, afin qu'un vrai dialogue se mette en place avant les réalisations pratiques et concrètes des installations et des publications. Il est important qu'y soient associés les services relatifs à l'image des Jeux et aux relations avec les spectateurs, qui sont des domaines très visibles pour le grand public ;
3. Lors des désignations futures du Grand Témoin pour l'observation du français, cette nomination doit s'effectuer très tôt en amont des Jeux (au minimum plusieurs mois, peut-être plusieurs années) afin que la

personnalité choisie puisse mener ses contacts tant avec le Comité International Olympique qu'avec le Comité d'Organisation des Jeux, sans oublier une action préalable en direction de toutes les Fédérations sportives francophones. Le Grand Témoin doit devenir un acteur de la promotion du français lors des Jeux, et non pas seulement un observateur recueillant des informations ou un gendarme venant distribuer bons et mauvais points ;

4. Dans la perspective des échéances internationales futures, il faut donc envisager la signature d'un accord entre les prochains Comités d'Organisation des Jeux Olympiques et l'OIF, relatif à la mission du Grand Témoin (accord qui permettra les rencontres et visites préalables auprès des autorités compétentes, accréditations, transports et toutes autres facilités) ;
5. Il est important que l'OIF puisse s'assurer de la présence d'un personnel francophone important, nommé aux différents postes clés du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques pour garantir la présence de la langue française. De même, des francophones responsables pour les annonces et commentaires des compétitions dans les stades devraient être engagés en nombre suffisant par le Comité d'Organisation des Jeux, et cette disposition doit être négociée en amont et faire l'objet d'une accord ;
6. Il serait utile de négocier la participation de l'OIF, à titre d'observateur et à travers le Grand Témoin

francophone désigné, à l'Assemblée générale des Comités nationaux olympiques (ACNO) qui se tient en règle générale dans la ville hôte l'année qui précède l'événement, ainsi qu'aux différentes Assemblées générales des autres entités sportives (Fédérations internationales) afin que le Grand Témoin puisse rappeler, en amont des manifestations, les besoins liés à l'observation de la Charte olympique ;

7. Des actions spécifiques doivent être menées au niveau des médias : en premier lieu, obtenir la diffusion d'un signal habillé et commenté graphiquement en français par le télédiffuseur hôte, sensibilisation des journalistes francophones, prise en compte de la diversité des moyens mobilisables par les médias des différents pays afin que nul ne soit exclu médiatiquement de la grande fête de l'Olympisme. A l'intention de la presse, il faut aussi garantir un personnel francophone dans les services de presse des autorités d'organisation des Jeux ;
8. En vue de l'organisation des Jeux d'hiver (2006) et d'été (2008) qui se tiendront respectivement à Turin et à Pékin, il est essentiel que l'OIF puisse approcher suffisamment tôt, en amont, les différentes instances compétentes : autorités nationales, Comité d'Organisation des Jeux Olympiques, autorités de la ville qui accueille la manifestation (contrat de la ville hôte) pour leur rappeler les obligations linguistiques qui découlent de l'article 27 de la Charte olympique et les guider vers une interprétation extensive de cet article ;

9. Prévoir, dès 2006, une visite du Secrétaire général de l'OIF auprès du directeur général du Comité International Paralympique à Bonn (Allemagne). En effet, à l'heure actuelle, la seule langue officielle de ce Comité est l'anglais. Dès 2008, les Jeux Paralympiques seront intégrés à la Charte olympique ;
10. Afin que l'ensemble de ces démarches recueillent une parfaite efficacité, l'OIF devra également mettre en œuvre une information systématique des Etats et gouvernements membres de la Francophonie avant les échéances clés, pour les associer au processus et solliciter leur appui ainsi que celui des Fédérations sportives nationales, sensibilisées au plus haut niveau.

L'ensemble de ces dispositions à prendre très rapidement imposeront également de dégager, au sein de l'OIF, une ligne de crédits suffisants pour soutenir la promotion du français dans le mouvement sportif international et assurer ainsi la visibilité de la Francophonie pendant les prochaines échéances olympiques. Certes, il s'agit aujourd'hui d'un investissement nouveau, mais le rayonnement de notre langue ne peut plus se priver de la vitrine mondiale unique que lui offrent les Jeux Olympiques.

Une telle stratégie pourrait prévoir, au sein de l'OIF, la création d'une cellule de veille permanente en charge d'établir un lien continu avec le monde du sport, en particulier les instances olympiques, pour y défendre la place de la langue française.

## CONCLUSION

**L**es Jeux Olympiques s'inscrivent aujourd'hui dans une société moderne largement standardisée, dominée par la mondialisation et guidée principalement par des intérêts économiques, commerciaux et publicitaires. Les Olympiades constituent en ce sens un enjeu majeur pour une Francophonie désireuse d'affirmer sa solidarité entre les membres de sa Communauté et ses valeurs communes, basées sur l'égalité et la fraternité.

La promotion du français au sein du mouvement sportif, et plus particulièrement du mouvement olympique, nécessite un traitement différent de celui qui lui est réservé au sein des organisations internationales, comme l'ONU ou l'Union européenne. Les autorités sportives internationales sont de plus en plus préoccupées par des facteurs d'ordre commercial, de sécurité, de dopage et d'infrastructures, sur lesquels nos Etats et nos gouvernements ont certainement moins de prise.

Face à cette constatation dont les conséquences vont bien au-delà de la simple présence du français, il est essentiel qu'une stratégie à la fois offensive et réaliste soit élaborée

et menée à tous niveaux. Les Etats et les gouvernements francophones doivent être mis devant leurs responsabilités. Une mobilisation générale de toute la Communauté francophone doit être sollicitée, afin de relever le défi du plurilinguisme et de garantir une plus grande présence de la langue française sur la scène internationale.

Compte tenu de la prédominance actuelle de l'anglais, la Communauté francophone ne doit pas baisser les bras, ni se résigner. Son objectif doit rester réaliste face à la mondialisation et à l'expansion de la langue dominante mais elle doit nécessairement et plus que jamais intensifier son engagement dans la défense du plurilinguisme.

# **ANNEXES**



# ANNEXE 1

## Lettre de Mission



### *Le Secrétaire général*

N/réf. : SG/CAB/DCX/tc/20040720-

Paris, le 20 juillet 2004

Monsieur le Président,

Dans moins de quatre semaines, Athènes accueillera les 28<sup>ème</sup> Jeux Olympiques d'été qui seront de retour dans le pays qui donna naissance à la célébration olympique et dans la cité où se déroulèrent les premiers Jeux modernes en 1896. Aujourd'hui encore, les Jeux Olympiques demeurent une compétition prestigieuse et unique, puisqu'ils contribuent à promouvoir, à travers tous les continents, l'échange, la fraternité et la solidarité entre les peuples, des valeurs essentielles qui sont partagées par l'Organisation internationale de la Francophonie.

Conformément à l'article 27 de la Charte olympique, le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Mouvement olympique. La place réelle du français n'a toutefois, pas toujours

été, dans un passé récent, celle qui lui revient en vertu de son statut officiel. Agissant dès lors dans le cadre de ses activités en faveur de la défense et la promotion du français dans la vie internationale, l'Organisation internationale de la Francophonie entend rappeler, en cette année olympique, toute l'importance qu'elle attache au respect du statut et de la place du français dans les sites sportifs et dans les enceintes olympiques officielles à Athènes.

Après avoir été alerté, en décembre 2003, sur les difficultés qui se présentaient quant au statut du français, je me suis rendu les 9 et 10 février 2004 à Athènes où j'ai été reçu par les autorités gouvernementales, par le Comité grec d'organisation des Jeux, ainsi que par la Mairie d'Athènes. Au cours de cette visite, j'ai rappelé à tous mes interlocuteurs cet enjeu essentiel et ai sollicité leur intervention personnelle, afin que la langue française soit entièrement respectée et que sa visibilité soit non seulement garantie dans les sites sportifs et enceintes officielles, mais également dans les lieux publics et accessibles aux visiteurs à Athènes. Mes interlocuteurs m'ont assuré d'œuvrer en commun afin de garantir une plus grande présence du français et de trouver des solutions appropriées quant à la signalétique en français.

.../...

**Monsieur Hervé BOURGES**

Président International

Union Internationale de la presse Francophone

3, Cité Bergère

75009 Paris

**FRANCE**

Dans le but de soutenir les nombreux efforts déployés par le Comité grec d'organisation des Jeux -ATHOC 2004- pour renforcer la présence de la langue française durant les Jeux, la Francophonie a mis en œuvre une série d'actions de promotion du français. Parmi celles-ci figure la désignation d'un Grand témoin francophone, dont la mission consistera à observer le statut et la place du français à Athènes.

Compte tenu de votre inlassable engagement en faveur de la langue française tout au long de votre carrière, j'ai décidé de vous confier la mission de « Grand témoin francophone » durant les prochains Jeux Olympiques d'Athènes du 13 au 29 août 2004. Il s'agira pour vous de me remettre un rapport détaillé sur la place et l'usage du français et dont les conclusions seront prises en compte dans les rapports destinés aux Chefs d'Etat et de gouvernement lors du 10<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie qui se tiendra les 26 et 27 novembre 2004 à Ouagadougou (Burkina Faso).

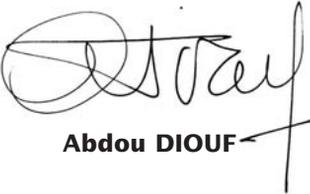
Outre le rapport que vous rédigerez, votre mission à Athènes comprendra les activités suivantes :

- visiter les enceintes olympiques officielles et les sites sportifs, de même que le Centre de presse et le Village olympique ;
- observer la visibilité du français à Athènes, en dehors des enceintes olympiques officielles et des sites sportifs ;
- mener des contacts réguliers avec les instances compétentes du Comité grec d'organisation des Jeux - ATHOC 2004-, et avec l'ensemble des Etats francophones accrédités à Athènes ;
- représenter l'Organisation internationale de la Francophonie à des manifestations officielles ;

- organiser des conférences de presse et/ou points de presse;
- et assurer la présence, la promotion et la visibilité de la Francophonie tout au long des Jeux à Athènes.

Durant votre mission à Athènes, vous pourrez compter sur la collaboration de Monsieur Pierre de Cocatrix, Conseiller politique, et de Madame Julie Tilman, Attachée de presse au sein de mon Cabinet, qui seront mis à votre disposition par la Francophonie.

En vous exprimant ma reconnaissance pour votre disponibilité et en souhaitant que votre rapport me soit remis dans le courant du mois d'octobre 2004, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.



**Abdou DIOUF**

## ANNEXE 2

### **Programme du Grand Témoin francophone aux Jeux Olympiques d'Athènes**

#### **Mardi 10 août**

- Arrivée à Athènes
- Formalités d'accréditation et installation à bord de l'Océan Countess
- Visite du Club France
- Dîner de travail avec l'attaché de coopération culturelle de l'Ambassade de France

#### **Mercredi 11 août**

- Formalités d'accréditation auprès du Comité International Olympique
- Conférence de presse de la Maire d'Athènes

#### **Judi 12 août**

- 10h00 Réunion de travail à l'Institut français d'Athènes
- 12h00 Présence à la conférence de presse du Comité olympique fédéral belge
- 14h00 Présence à la conférence de presse de lancement de la radio internationale sur Athènes (Ambassadeur de France, RFI)
- 16h00 Réunion avec le directeur adjoint des JO du CIO

24h00 Accueil sur le bateau

### **Vendredi 13 août**

10h15 Réunion de travail avec les services de traduction du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques en Grèce ATHOC 2004

12h00 Réception à l'ambassade de France en l'honneur du Ministre Jean-François Lamour

14h00 Conférence de presse du Ministre Jean-François Lamour

16h00 Formalités d'accréditation auprès du CIO

Soirée Cérémonie d'ouverture des 28<sup>e</sup> Jeux Olympiques

### **Samedi 14 août**

Matinée Réunion de travail

13h00 Réception au club France en l'honneur des artistes français, en présence du Ministre Michel Barnier

Soirée Compétition de Handball

### **Dimanche 15 août**

10h30 Compétition d'escrime

13h00 Déjeuner en présence de Monsieur Jack Lang, ancien Ministre

14h00 Conférence de presse des villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques en 2012

21h00 Réception en l'honneur du Vice-Président du Conseil fédéral suisse

22h00 Dîner privé

## **Lundi 16 août 2004**

- 13h00 Déjeuner organisé par le Secrétaire général du Comité international des Jeux de la Francophonie
- 20h30 Dîner de travail offert par Jean Réveillon, Président de l'Union européenne de radiodiffusion
- 23h00 Réception organisée par le Ministre Jean-François Lamour (Club France)

## **Mardi 17 août**

- 09h30 Visite du village olympique
- 13h00 Audience avec Lamine Diack, Président de l'IAAF en présence de son Directeur de cabinet Cheikh Thiaré, Secrétaire général du Comité National Olympique sénégalais
- 15h00 Rencontre avec Aurélie Gerbore, envoyée spéciale de la revue « La lettre franco hellénique»
- 21h00 Dîner de travail offert par Olivier Zegna Rata, Directeur des Relations extérieures, Groupe Canal+ France

## **Mercredi 18 août**

- 10h00 Visite du Centre principal de presse (MPC) avec la responsable des services linguistiques (Salle des conférences de presse, rencontres avec des traducteurs, visite des bureaux de l'AFP, de l'Equipe, de la salle principale de presse).
- 12h30 Visite du Centre international de télédiffusion

avec la responsable des relations publiques (salles de diffusion et de transmission, visite des installations de l'UER, visites des studios de Canal +, France Télévisions, Radio France, RFI, Radio et télévision suisse, URTNA (CFI), Télévision algérienne, Radio Télévision marocaine, RMC, Europe n°1, RTL, Radio Canada, RFO-AITV)

### **Judi 19 Août**

- 10h00 Séance de photographies pour le magazine grec « Bonjour Athènes »
- 11h00 Rencontre avec Kelly Bourdara, maire adjointe de la ville d'Athènes
- 14h00 Déjeuner avec Eric Cintas, chef du service des sports de RFO-AITV
- 16h00 Entretien avec José-Alain Fralon, journaliste au quotidien Le Monde

### **Vendredi 20 août**

- 10h30 Réunion avec Arnaud Littardi, Conseiller de coopération et d'action culturelle, Directeur de l'Institut français d'Athènes.
- 12h00 Réception à la Résidence de l'Ambassadeur de Suisse en l'honneur de la mission du Grand Témoin en présence des ambassadeurs francophones (Ambassadeurs de Suisse, de Belgique, de France, du Canada, du chargé d'affaires de la République démocratique du

Congo, des Premiers conseillers de l'Ambassade du Liban et de Roumanie, de la conseillère culturelle de l'Ambassade de Suisse, du Directeur de l'Institut français d'Athènes (IFA) et d'un attaché de coopération culturelle de l'Ambassade de France).

- 17h00 Interview avec Valérie Pérez, journaliste à France Télévisions.
- 20h00 Interview avec Charles Biétry, de Canal France International en direct du stade olympique
- 21h00 Rencontre avec Guy Drut, membre du Comité international olympique, ancien ministre français.
- 22h00 RTL, en direct du Club France (Pirée).
- 23h00 Interview avec Isabelle Mourgère, en direct depuis Athènes pour le journal de TV5.

### **Samedi 21 août**

- 13h00 Rencontre avec des journalistes francophones (grecs et correspondants de la presse française et internationale)
- 15h00 Déjeuner de travail

### **Dimanche 22 août**

- Visites de sites olympiques

### **Lundi 23 août**

- Visites de sites olympiques

## **Mardi 24 août**

- 10h00 Rencontre avec Christian Charbonnel, commentateur francophone des épreuves d'athlétisme au stade olympique
- 15h00 Rencontre avec le Vice-Ministre de la Culture responsable pour le sport et le chef du bureau des relations internationales et des organisations internationales du Ministère de la Culture, Secrétariat général aux sports

## **Mercredi 25 août**

- 11h00 Rencontre avec l'Ambassadeur Francisco Veros, Direction des relations internationales, Ministère des Affaires étrangères
- 13h00 Déjeuner de travail avec Arnaud Littardi, Conseiller de coopération et d'action culturelle, Directeur de l'Institut français d'Athènes

## **Judi 26 août**

- 09h30 Rencontre avec le Directeur du Musée byzantin d'Athènes et réunion de travail avec la conservatrice des antiquités
- 11h00 Rencontre avec Fernand Kartheiser, Ambassadeur du Luxembourg à Athènes
- 13h00 Déjeuner de travail avec l'Ambassadeur Georges Georgountzos, Direction des Jeux Olympiques et des relations athlétiques internationales, Ministère des affaires étrangères

15h30 Visite de l'exposition consacrée à Pierre de Coubertin dans le cadre des manifestations culturelles organisées par la ville d'Athènes

### **Vendredi 27 août**

- Visites de sites olympiques à l'extérieur d'Athènes

### **Samedi 28 août**

11h00 Rencontre avec des responsables du service de traduction d'ATHOC 2004

### **Dimanche 29 août**

- Cérémonie de clôture

### **Lundi 30 août**

10h00 Rencontre avec Viktor Lazlo, Directeur, Département des relations et services aux Comités nationaux olympiques

17h00 Départ pour Paris



## ANNEXE 3

### Personnalités rencontrées par le Grand Témoin

#### Personnalités du mouvement olympique

- Monsieur Lamine Diack, membre du Comité International Olympique et Président de la Fédération internationale d'Athlétisme ;
- Monsieur Mzali, membre du Comité International Olympique et ancien premier ministre de Tunisie ;
- Monsieur Jean-Claude Killy, membre du Comité International Olympique ;
- Monsieur Guy Drut, membre du Comité International Olympique et ancien ministre français ;
- Monsieur Henri Sérandour, Membre du Comité International Olympique et Président du Comité National Olympique et Sportif français ;
- Monsieur Francisco Marius, Président du Comité National Olympique et Sportif du Bénin ;
- Monsieur Gilles Gilbert Gresenguet, Secrétaire général du Comité National Olympique et Sportif centrafricain ;
- Monsieur Pascal Sawadogo, Président du Comité National Olympique et des Sports du Burkina Faso ;
- Colonel Hamad Kalkaba Malboum, Président du Comité National Olympique et Sportif du Cameroun, Président de la Confédération africaine d'athlétisme ;

- Monsieur. Jacob Gbeti, Président du Comité National Olympique et Sportif de la République centrafricaine ;
- Monsieur Ibrahim Ben Ali, Comité Olympique et Sportif des Iles Comores ;
- Monsieur Raymon Ibata, Président du Comité National Olympique et Sportif du Congo ;
- Monsieur Wembo Ossako, Président du Comité olympique de la République démocratique du Congo ;
- Général Lassana Palenfo, Président du Comité National Olympique de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur Fidèle Waura, Président du Comité Olympique Gabonais ;
- Maître Naby Camara, Président du Comité National Olympique et Sportif Guinéen ;
- Docteur Phoutong Seng-Akhom, Président du Comité National Olympique de la République du Lao ;
- Monsieur Kasem Inthara, Secrétaire général du Comité National Olympique de la République du Lao ;
- Monsieur Habib Sissoko, Président du Comité National Olympique et Sportif du Mali ;
- Colonel Mustapha Zekri, Secrétaire général du Comité National Olympique Marocain ;
- Monsieur Chintaman Rmbocus CSK, Président du Comité Olympique mauricien ;
- Monsieur Mamadou Talata Doulla, Président du Comité Olympique et Sportif National du Niger ;
- Monsieur Freddy Somayire, Secrétaire général du Comité National Olympique et Sportif du Rwanda ;
- Monsieur Gérard Velten, Président de la Fédération française de Tennis de table ;

- Monsieur Chérif Hajem, Président de la Fédération africaine de Tennis de table ;
- Monsieur Chowdry, Président de la Fédération internationale de Boxe ;
- Monsieur Abdellah Bessalem, Président de la Confédération africaine de Boxe ;
- Monsieur Pierre Weiss, Directeur général de la Fédération internationale d'Athlétisme ;
- Monsieur Raphaël Martinetti, Président de la Fédération internationale des Lutttes associées ;
- Président de la Fédération française de Tir
- Monsieur Bernard Ansalem, Président de la Fédération française d'athlétisme ;
- Monsieur Jean-Michel Brun, chef de la délégation française aux Jeux Olympiques d'Athènes ;
- Monsieur Charles Nobre, chef de la délégation béninoise aux Jeux Olympiques d'Athènes ;
- Monsieur Walter Gagg, Directeur technique de la Fédération internationale de Football ;
- Monsieur Robert Poirier, Directeur technique de la fédération française d'athlétisme ;

#### ATHOC 2004

- Monsieur Dimolitsas, Directeur du Département de la Traduction ;
- Madame Anna Kyrtsov, Directrice du Département des Services linguistiques ;
- Monsieur V. Karageorgis, responsable du site Internet francophone ;
- Madame Elena Panagiotopoulou-Bertin, responsable du programme des volontaires ;

## Personnalités du monde politique, diplomatique et médiatique

- Monsieur Michel Barnier, ministre des Affaires étrangères de la République française ;
- Monsieur Jean-François Lamour, ministre de la jeunesse et des sports et de la vie associative de la République française ;
- Monsieur Valentin Houde Aditi, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs du Bénin ;
- Monsieur Siegfried David Etame Massoma, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Cameroun ;
- Monsieur Omer Egwake Ya'ngembe, Ministre de la Jeunesse et des Sports de la République démocratique du Congo ;
- Monsieur George Orfanos, Vice-Ministre de la Culture de la Grèce, responsable pour le sport ;
- Monsieur Samuel Schmid, Vice-Président du Conseil fédéral suisse ;
- Monsieur Philippe Deslandes, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur de Monaco ;
- Monsieur Philippe Séguin, Premier Président de la Cour des Comptes ;
- Monsieur Jack Lang, ancien Ministre ;
- Madame Edwige Avice, ancien Ministre ;
- Madame Kalliopi Nedelkos, chef du bureau des relations internationales et des organisations internationales, Ministère de la Culture, Secrétariat général aux sports de la Grèce ;
- Monsieur Philippe Baudillon, Directeur général, Paris 2012 ;

- Monsieur Armand de Rendinger, Directeur international, Paris 2012 ;
- Monsieur l'Ambassadeur Veros, Direction des relations internationales, Ministère des Affaires étrangères de Grèce ;
- Monsieur Bruno Delaye, Ambassadeur de France en Grèce ;
- Madame Marie-Claire Restoux, Conseiller de la Jeunesse et des Sports du Président de la République française ;
- Monsieur Jean Réveillon, Secrétaire général de l'union européenne de radio-télévision ;
- Monsieur Frédéric Chevit, Directeur des sports de France Télévisions ;
- Monsieur Jean-Bernard Munch, Président du Conseil central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) ;
- Monsieur Rodolphe Belmer, Directeur général de Canal+ ;
- Monsieur Olivier Zegna Rata, directeur des Relations extérieures du Groupe Canal+ ;
- Monsieur Charles Biétry, commentateur sportif pour CFI ;
- Monsieur Charlélie Couture, artiste.



## ANNEXE 4

### Principales actions menées par l'OIF en faveur du français durant les Jeux Olympiques d'Athènes (Août 2004)

| Libellé de l'action  | Coût (Euros)  | Brève appréciation globale   |
|--|---------------|--|
| Contribution à la publication d'une <b>brochure : «'important, c'est de participer : le français, langue olympique».</b>   | <b>15 000</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Publication en trois langues (français, anglais grec), retraçant l'histoire des Jeux Olympiques et soulignant le rôle de la langue française en tant que langue officielle du mouvement olympique.</li><li>- Une large diffusion (13 000 exemplaires) a été assurée, notamment à Athènes.</li><li>- Produit de sensibilisation à la langue française ne s'adressant toutefois pas au grand public.</li></ul> |
| Contribution à la production d'un magazine en langue française Athènes francophone avec l'équipe du magazine « Insider » : <b>Le magazine francophone «Bonjour Athènes».</b> | <b>15 000</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Brochure d'information et de présentation sur Athènes en fête, très largement distribuée et vendue à Athènes (60 000 exemplaires).</li><li>- Destinée à un large public, cette brochure a servi d'outil de sensibilisation.</li></ul>  |

|   |                      |   |
|---|----------------------|---|
| <p>Diffusion de la <b>méthode multimédia d'apprentissage du français «Ta Gallika stous Agones »</b> (Le français aux Jeux) élaborée par l'IFA à destination des cadres et bénévoles du Comité d'Organisation et des personnels.</p> | <p><b>20 398</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiative à reprendre pour d'autres Jeux à venir, en veillant à respecter le calendrier afin de procéder suffisamment tôt à la diffusion de cette méthode d'apprentissage.</li> </ul>   |
| <p><b>Traduction de l'instrument « Agonès »</b>, instrument pédagogique et ludique d'apprentissage du français pour les écoles, basé sur l'histoire des Jeux Olympiques.</p>  | <p><b>4 000</b></p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cet instrument fait appel aux sites éducatifs grecs sur ce sujet. Bien que limité dans sa fréquentation, l'outil a été jugé très utile.</li> <li>- Instrument à garder pour de futurs événements olympiques.</li> </ul>  |
| <p><b>Participation au frais de séjour des stagiaires-traducteurs et interprètes</b> dans le cadre de la convention ATHOC/France.</p>   | <p><b>32 200</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution jugée indispensable pour soutenir la trentaine de stagiaires-traducteurs affectés aux Jeux Olympiques d'Athènes.</li> <li>- Bien que peu visible pour la Francophonie, l'important soutien financier a été très apprécié.</li> </ul>  |
| <p>Soutien à la <b>réintroduction du français dans la signalisation des musées</b> (audio guides, bornes interactives, fiches de présentation...) suite aux travaux de réaménagement effectués dans de nombreux musées.</p>         | <p><b>18 280</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un retard est intervenu dans la mise en œuvre effective de cette signalétique trilingue dans les différents musées situés à Athènes, Thessalonique, Héraklion et Olympie.</li> <li>- Cette action, bien que non visible durant les Jeux Olympiques d'Athènes 2004, sera mise en œuvre</li> </ul> |

|   |              |   |
|---|--------------|---|
|   |              | progressivement et se traduira à moyen et long terme par une grande visibilité dans les principaux musées de Grèce.   |
| Traduction en français du catalogue de <b>l'exposition « Pierre de Coubertin et le miracle grec »</b> .   | <b>5 000</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposition temporaire au centre d'Athènes (Gazi), mise sur pied par l'Ambassade de France et la Municipalité d'Athènes.</li> <li>- L'exposition a été très visitée durant toute la durée des Jeux Olympiques (juin-septembre 2004).</li> </ul>   |
| Contribution à la production et la diffusion du film <b>« Le français rallume la flamme »</b> .   | <b>3 000</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le film de 15 minutes, avec sous-titrage grec, a été diffusé à plusieurs reprises sur les différentes chaînes grecques et françaises durant la durée des Jeux.</li> </ul>  |
| <b>Promotion du site Internet en français</b><br>Lors de sa visite officielle en Grèce, le Secrétaire général a été sensibilisé sur la faible consultation (3% du total des connexions) de la version française du site internet. | <b>0</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une large promotion de la version française du site a été faite, en particulier auprès des Etats membres et des opérateurs de la Francophonie.</li> <li>- Au début des Jeux Olympiques d'Athènes en août 2004, le taux de fréquentation se situait à plus de 10%.</li> <li>- Lors d'événements futurs, il convient de systématiser cette action de cette promotion.</li> </ul> |

